



Association THAT
Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive
Procès verbal de l'assemblée générale du 20/06/2020

L'assemblée générale de l'association Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive s'est tenue le samedi 20 juin 2020 en visioconférence.

Ont participé (24) : Mauro Agosto, Eugenio Amato, Laetitia Ciccolini, Sylvie Crogiez-Pétréquin, Luciana Furbetta, Florence Garambois-Vasquez, Anthony Glaise, Thierry Grandjean, Hélène Grelier-Deneux, Stanislas Kuttner-Homs, Benoît Jeanjean, Delphine Lauritzen, Frederick Lauritzen, Gun Hyuk Lee, Augustin Mahé, Marc Malevez, Francesco Massa, Marie Pauliat, Gianluca Piscini, François Ploton-Nicollet, Jacques Schamp, Françoise Thelamon, Céline Urlacher-Becht, Jean-Marc Vercruysse.

Étaient excusés et représentés (24) : Nicole Belayche, Marie-Odile Boulnois, Michel Casevitz, Silvia Condorelli, Régis Courtray, Paola D'Alessio, Valérie Fauvinet-Ranson, Marie-Christine Fayant, Henri Fruteau de Laclos, Pierre Jaillette, Sylvie Labarre, Jérôme Lagouanère, Philippe Malinas, Mireille Malosse, Pierre Maraval, Annick Martin, Laurence Mellerin, Dominic Moreau, Mohamed Arbi Nsiri, Grigorios Papagiannis, Luce Pietri, Bernard Pouderon, Françoise Vinel, Arnaud Zucker.

Étaient excusés et non représentés (7) : Agnès Aliau-Milhaud, Association Amis des Sources Chrétiennes, Christophe Guignard, Marietta Horster, Renaud Lestrade, Sébastien Morlet, François Mottais.

Delphine Lauritzen, présidente de l'association, déclare la séance ouverte à 15h11 et demande au secrétaire, Gianluca Piscini, le nombre de procurations reçues : 24, dont 12 nominales. Parvenue après le décompte des votes, la procuration de l'Association Amis des Sources Chrétiennes n'a pu être utilisée.

Une fois les procurations nominales distribuées, chacun reçoit une procuration ou deux dans la limite disponible sauf les participants qui ne sont techniquement pas encore membres de l'association et qui n'auront le droit de vote qu'après le point IV de l'ordre du jour.

Le nombre de suffrages exprimés pour les votes est de 48 (21 adhérents connectés au moment des votes décomptés + 23 procurations distribuées avec un maximum de 2 pouvoirs par adhérent + 4 suffrages de nouveaux adhérents, dont une procuration).

I. Rapport moral de la présidente.....	2
II. Proclamation du palmarès du Prix Pierre-Louis Malosse 2020.....	4
III. Rapport financier des trésorières.....	7
IV. Présentation des nouvelles adhésions par le secrétaire.....	15
V. Modifications concernant la composition du Bureau.....	19
VI. Demandes de subventions.....	19
VII. Rapport sur l'activité de la Revue d'Études Tardo-antiques (RET).....	21
VIII. Propositions sur la commercialisation de la RET.....	22
IX. Appel concernant l'organisation et le thème de la session scientifique 2021.....	22
X. Questions diverses.....	23

I. Rapport moral de la présidente

Delphine Lauritzen donne connaissance à l'Assemblée générale des actions menées par le Bureau depuis le 23 mars 2019 :

A. Choix de l'AG virtuelle

« Je tiens tout d'abord à vous remercier toutes et tous ici présents derrière vos écrans d'avoir accepté de tenter l'expérience de l'AG virtuelle. Un mot peut-être pour commencer sur les raisons qui m'ont poussée à proposer cette solution au Bureau et, avec l'aval de celui-ci, à convoquer effectivement l'assemblée générale de notre association de cette manière encore inédite mais qui répond – pour le meilleur et pour le pire – aux exigences du moment. Les statuts de notre association prévoient en effet la tenue d'une AG annuelle.

En raison de l'annulation de l'AG initialement prévue le 28 mars à cause de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, repousser la date de l'AG 2020 à l'automne nous a paru présenter un double risque : d'une part, celui que cette nouvelle réunion soit à son tour annulée, pour une raison ou pour une autre, sans parler des difficultés d'organisation accrues, notamment pour trouver une salle disponible alors que de très nombreux événements annulés ce printemps ont été déplacés à l'automne (parenthèse : Sorbonne Université, par exemple, ne prend aucune réservation de salle pour des manifestations autres que des cours jusqu'en décembre) ; d'autre part, une AG à une date éloignée de plus d'un an et demi de celle de 2019 ne permettait pas de maintenir le rythme nécessaire à la vie de l'association, en particulier la validation de l'adhésion de nouveaux membres, avec de surcroît la possibilité, sournoise mais bien réelle, que les réalisations de notre association s'estompent dans le souvenir de nos membres, à un moment où, pourtant, nous avons plus que jamais besoin de maintenir vivant le tissu associatif qui sous-tend nos activités d'enseignement, de recherche et, plus généralement, de communication les uns avec les autres.

Voilà donc pourquoi, après un premier test de réunion Zoom à l'échelle du Bureau, nous vous proposons aujourd'hui l'AG 2.0, en espérant que vous en serez contents.

Depuis l'AG de l'année dernière, l'activité de l'association ne s'est pas démentie. Je vais à présent vous en présenter brièvement les grandes lignes et les principales réalisations.

B. Réunions du Bureau

Deux réunions de Bureau se sont tenues, l'une le 16 novembre 2019, l'autre le 22 mai 2020 :

– 16 nov. 2019 Dans la première, il a beaucoup été question de la *RET – Revue des études tardo-antiques*, la revue de l'association pour ceux qui nous rejoignent pour la première fois – et spécifiquement de l'aide que le Bureau pouvait apporter à Eugenio Amato, directeur de la revue. Vu le départ vers d'autres horizons des membres de son équipe habituelle composée de jeunes gens dynamiques – à l'exception de Gianluigi Tomassi qui assume toujours les fonctions de secrétaire de la revue – le directeur se retrouvait seul ou presque pour faire marcher l'ensemble et la situation était devenue intenable. Sur la réorganisation du comité de rédaction de la *RET* et sur la mise en ligne des numéros depuis l'année passée c'est EA qui interviendra devant l'AG au point 7) de l'ordre du jour. Lors de cette réunion de Bureau, l'association avait également exprimé son soutien à un projet signalé par Michele Cutino, le GIRPAM (Groupe International de Recherche sur la Poésie de l'Antiquité tardive et du Moyen-Âge). J'imagine que MC est tout à fait disponible pour fournir de plus amples informations à ceux qui le souhaiteraient sur ce projet.

– 22 mai 2020 La seconde réunion de Bureau visait essentiellement à la préparation de l'AG d'aujourd'hui, dans son contenu mais aussi et surtout dans ses modalités. Je voudrais dire un mot en particulier sur deux sujets qui y ont été abordés :

Bulletin de liaison En raison des difficultés rencontrées une nouvelle fois par rapport à l'envoi du Bulletin papier 2019 – rappelez-vous, avant le Covid, il y a eu les grandes grèves de décembre et janvier – le Bureau a pris la décision que le Bulletin 2020 ne sortirait pas en version papier. Le pdf sera diffusé en temps voulu aux membres de l'association. Si elle le souhaite, je laisserai la parole à Luciana Furbetta au point 10) de l'ordre du jour par rapport au calendrier du Bulletin 2020.

Session scientifique 2020 La session scientifique 2020 devait avoir lieu lors de la matinée précédant l'AG initialement prévue au 28 mars. Organisée par Valérie Fauvinet-Ranson qui ne peut malheureusement pas être présente aujourd'hui et qui vous prie de l'en excuser, elle avait et a toujours pour sujet Cassiodore avec un titre alléchant : *Cassiodore. Les Variaie et l'Italie ostrogothique. Quoi de neuf ?* Des cinq intervenants initialement prévus – Alexandra de Varax, Massimiliano Vitiello, Pierfrancesco Porena, Anna-Lena Körfer et Nicolas Michel – trois et sans doute quatre ont accepté le principe de faire une vidéo de leur intervention pour que celle-ci soit ensuite postée sur le site de notre association, pour une durée à déterminer. VFR nous tiendra ensuite informés des termes de la publication de la journée scientifique.

C. Réseau d'associations Antiquité-Avenir

AA est un réseau qui regroupe 43 associations s'occupant d'activités variées qui toutes ont en commun l'Antiquité. Le président actuel en est Jacques Bouineau. Le réseau s'est constitué de manière à pouvoir être le cas échéant un interlocuteur unique concernant l'Antiquité, par rapport au ministère ou autre. L'APLAES et la SOPHAU sont les deux associations qui y pèsent le plus « lourd ». Pour rappel, mon prédécesseur en tant que président de THAT, François Ploton-Nicollet, avait permis à notre association de faire partie des membres fondateurs dès le début de la constitution du réseau. J'ai le plaisir de vous annoncer que THAT fait désormais partie des huit associations qui siègent au directoire d'AA, ce depuis la dernière AG du réseau, le 16 novembre 2019.

Depuis, trois réunions de Bureau d'AA ont eu lieu, la première à laquelle THAT avait donné procuration car elle se tenait exactement en même temps et à une salle de distance de la réunion de bureau de notre propre association, la seconde à laquelle Gianluca Piscini, notre secrétaire, a été

représenter THAT et je l'en remercie ici pour cela. L'autre est toute récente puisqu'elle s'est tenue samedi dernier (13.06.2020) sur Zoom. Communication nous a été faite de toutes les manifestations auxquelles AA apportait son soutien et qui ont dû être annulées et/ou reportées en raison du Covid, les Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le festival de Saint-Dié, celui de l'IMA, de Fontainebleau etc ; le Festival des langues classiques de Versailles a en revanche pu avoir lieu car programmé en janvier.

Une note positive doit tout de même être signalée : notre collègue Luigi Alberto Sanchi, éditeur scientifique du volume *Anthologie des Lettres grecques* officiellement paru aux Belles Lettres hier a décidé d'organiser une présentation avec les auteurs disponibles en ligne le lundi 29 juin. Les détails seront dans les prochaines annonces diffusées par notre secrétaire.

D. Prix Pierre-Louis Malosse, 2^e édition

Enfin, le prix Pierre-Louis Malosse, institué en l'honneur de notre regretté collègue et président de notre association, a pu être attribué cette année pour sa deuxième édition. Par chance, le calendrier avait été fixé de telle manière que les travaux de la commission d'attribution du prix ont pu se tenir régulièrement au début de l'année, et sauver au moins cela du naufrage. Je n'en dis pas plus, puisque le point 2 de l'ordre du jour est précisément consacré à ce sujet, et, sur cette habile transition, je clos la présentation de mon rapport moral que je sou mets maintenant à votre approbation.

[Nous procédons comme dans une réunion normale pour les votes, c'est-à-dire à main levée, sauf pour ceux qui ne sont pas en visio, auquel cas ils peuvent envoyer un message à tout le groupe en cliquant sur l'icône « conversation » en bas au centre de leur écran].

- qui s'abstient ? [la présidente]
- qui vote contre ?

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité moins une abstention (celle de la présidente)

– je vous remercie de votre confiance.

Je passe maintenant la parole sur le sujet du Prix Pierre-Louis Malosse à Mme Françoise Thelamon, présidente d'honneur de l'association et présidente du jury ainsi qu'à François Ploton-Nicollet, mon prédécesseur comme président de l'association qui a été l'instigateur de ce prix ».

II. Proclamation du palmarès du Prix Pierre-Louis Malosse 2020

François Ploton-Nicollet (FPN) annonce que le mémoire d'Alexey Morozov, lauréat de la première édition du Prix, a été retravaillé et paraîtra sous format électronique comme premier volume d'une nouvelle série liée à la RET, la « Collection Pierre-Louis Malosse ».

En ce qui concerne la deuxième édition du Prix, FPN précise qu'elle a été relativement peu affectée par la crise sanitaire, car le jury a délibéré le 28 janvier 2020 : comme pour la première édition, la grande qualité des travaux présentés a permis l'attribution de deux accessits. Les attestations et les chèques ont été déjà envoyés aux intéressés par voie postale ; en revanche, la remise des lots de livres a dû être reportée à l'AG de l'année prochaine. FPN tient à remercier Mme Mireille Malosse de son soutien précieux : marraine du Prix et membre de notre association, elle a également voulu contribuer à la constitution des lots de livres pour les lauréats.

Françoise Thelamon (FT) prend ensuite la parole pour présenter le travail du jury du Prix Pierre-Louis Malosse 2020. Elle rappelle que le Prix a pour objectif de soutenir et valoriser les jeunes chercheurs intéressés au domaine de l'Antiquité Tardive. Elle précise la composition du jury 2020 : Delphine Lauritzen, François Ploton-Nicollet, Bernard Pouderon, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Hélène Grelier-Deneux, Céline Urlacher Becht, Françoise Thelamon. Chaque membre du jury a évalué deux mémoires à partir des critères suivants : l'originalité du sujet, la qualité des éventuelles traductions, la finesse des analyses des sources, la culture sous-jacente, la qualité littéraire du texte. Par ailleurs, après discussion, le jury a décidé d'écarter un mémoire de master 1, bien que de bonne qualité : le Prix étant destiné aux mémoires de master 2, l'acceptation d'un master 1 aurait créé un précédent qui pouvait être fâcheux pour l'avenir.

Finalement, sept mémoires ont été retenus par le jury. FT souligne la grande variété de disciplines, de sujets et d'approches qui caractérise ces travaux, rédigés par des étudiants de plusieurs universités françaises et étrangères (même si la plupart des candidatures viennent d'universités parisiennes).

NOM	Prénom	Titre	Soutenance	Discipline	Directeur
DE VARAX	Alexandra	<i>Auctoritas regia : Image et pouvoir en Italie, d'Odoacre au roi Théia (476-554). Le témoignage des monnaies.</i>	ENS Ulm 2018	Master PISA (Perspectives interdisciplinaires en sciences de l'Antiquité)	Chr. Goddard
FICULLE	Larisa	<i>Studi sulle Storie di Agazia</i>	Rome Sapienza 2018	Filologia, letteratura e storia del mondo antico (grec)	G. Agosti
MAHÉ	Augustin	<i>Ecriture de l'histoire et récit national dans l'Historia Francorum d'Aimoin de Fleury</i>	ENS Ulm 2018	Master PISA (Perspectives interdisciplinaires en sciences de l'Antiquité)	Chr. Cosme
MOTTAIS	François	<i>L'homme, l'art et la nature dans les Silves : héritages tardo-antiques</i>	Sorbonne Univ. 2019	Lettres classiques (latin)	V. Zarini et Fr. Ploton-Nicollet
PAPAGIANNIS	Grigorios	<i>Seriemque tantae</i>	Sorbonne	Lettres classiques	V. Zarini

		digerens tragoediae : <i>poétique, rhétorique et réécriture tragique chez Prudence</i>	Univ. 2019	(latin)	
PETIT	Martin	<i>Contribution à la caractérisation de l'œuvre médicale de Caelius Aurelianus</i>	Univ. Strasbourg 2018	Philologie classique [latin]	Y. Lehmann
SANCHEZ	Léa	Les représentations des impératrices byzantines (IVe-XIIe)	Sorbonne-Univ.	Histoire byzantine	B. Caseau

FT présente ensuite brièvement les travaux des trois lauréats et les raisons de la décision du jury.

- Grigorios Papagiannis, *Seriemque tantae digere tragoediae : poétique, rhétorique et réécriture tragique chez Prudence*. Le jury a particulièrement apprécié la maturité de la réflexion et les analyses stylistiques et philologiques riches et solides d'un travail qui renouvelle la connaissance de l'œuvre de Prudence.

- François Mottais, *L'homme, l'art et la nature dans les Silves : héritages tardo-antiques*. Le jury a particulièrement apprécié la finesse de l'analyse, la précision et l'élégance des traductions personnelles, qui permettent de retrouver l'optimisme de Stace chez nombre de poètes tardo-antiques.

- Augustin Mahé, *Écriture de l'histoire et récit national dans l'Historia Francorum d'Aimoin de Fleury*. Le jury a particulièrement apprécié la richesse de cette vaste étude, indissociable du mémoire de M1 d'Augustin Mahé (qui consiste en une traduction des trois premiers tomes de l'*Historia Francorum*, tandis que celui de M2 comprend la traduction du quatrième tome et le commentaire de l'œuvre). Par ses analyses rigoureuses, Augustin Mahé a su mettre en lumière le talent littéraire d'Aimoin de Fleury et sa culture. Il a également démontré l'intérêt littéraire de l'*Historia Francorum*, proche du latin classique, et son appartenance au genre historiographique dans la continuité des historiens de l'Antiquité.

FT souligne que la récompense d'un mémoire sur Aimoin de Fleury dans le cadre d'un prix consacré à l'Antiquité tardive pourrait susciter quelque perplexité. Elle rappelle néanmoins qu'il n'y a aucune césure nette et violente entre les périodes ; que THAT s'intéresse aussi à la réception de l'Antiquité tardive, une question qui a une place importante dans le mémoire d'Augustin Mahé ; que cet excellent mémoire montre la dette d'Aimoin de Fleury vis-à-vis de la tradition antique et tardo-antique, notamment dans la représentation des souverains francs.

FT proclame ensuite les trois lauréats du Prix :

2^e accessit :

Grigorios Papagiannis, *Seriemque tantae digere tragoediae : poétique, rhétorique et réécriture tragique chez Prudence*.

1^{er} accessit :

François Mottais, *L'homme, l'art et la nature dans les Silves : héritages tardo-antiques*.

Prix Pierre-Louis Malosse 2020 :

Augustin Mahé, *Écriture de l'histoire et récit national dans l'Historia Francorum d'Aimoin de Fleury*.

Après la proclamation, FT donne la parole à FPN, qui prie l'assemblée d'excuser l'absence de François Mottais (qui doit passer les oraux d'agrégation dans les jours à venir) et de Grigorios Papagiannis (qui est retenu en Grèce par la crise sanitaire et rencontre des difficultés de connexion).

FPN donne la parole à Augustin Mahé. Celui-ci remercie le jury de cette récompense : un honneur qui vient s'ajouter à cet événement joyeux qui est la naissance de sa première fille. Il expose aussi les principaux acquis de son étude, en soulignant notamment le rôle important joué par l'Antiquité dans l'œuvre d'Aimoin de Fleury.

FPN et Delphine Lauritzen félicitent Augustin Mahé pour son travail et pour la naissance de sa fille.

III. Rapport financier des trésoriers

Delphine Lauritzen donne ensuite la parole à Hélène Grelier-Deneux, trésorière, qui présente le rapport financier (bilan de l'année 2019 et prévisions pour les années 2020 et 2021) avec Céline Urlacher-Becht, trésorière adjointe.

I. Perspective globale

	Recettes	Dépenses	Bénéfice
2019	2645	1445,33	1199,67
2018	2081,76 €	1519,43€	562,33€
2017	2471,92 €	2389,04€	82,88€
2016	2604,58€	2532,48€	72,10€

Les finances sont très saines (on observe un bénéfice de **1199,67 €**, qui s'explique entre autres par le fait qu'une subvention reçue pour publication n'a pas encore été dépensée; par ailleurs, nous n'avons pas eu à financer un nouveau volume de la RET à 400€, mais simplement un Supplément n°7 à 350€; enfin, le Bulletin a été imprimé et envoyé gracieusement). Il restait 1506,58€ de réserve hérités des années précédentes dont 71,55€ de liquide.

* Les **recettes** sont en hausse par rapport à 2018 : **2645 €** en 2019 contre 2081,76€ en 2018 (2471,92€ en 2017, 2604,58€ en 2016 et 4772,29€ en 2015).

* Les **dépenses** sont encore en baisse par rapport à 2018 : **1445,33€** contre **1519,43€** en 2018, **2389,04€** en 2017 (2532,48€ en 2016 ; 3913,65 € en 2015 ; 3815,35€ en 2014).

II. Recettes : vision d'ensemble (2645 €)

Les recettes pour 2019 proviennent de 3 sources :

- les **cotisations** : **2095€** (en augmentation par rapport à 2018 où seulement 1825€ avaient été

reçus ; 1985€ en 2017)

- les **abonnements des bibliothèques à la RET VII 2018-2019** (université de Fribourg et de Bâle; Bologne n'a pas reconduit) : **150 €** (comme en 2018 ; 350€ en 2017 ; 200€ en 2016)

- une subvention reçue de l'université de Mulhouse pour la publication de la précédente journée scientifique organisée par Luciana Furbetta et Céline Urlacher-Becht.

A. Recettes 1 : les adhésions : 1825 €

Nombre d'adhérents à jour en légère baisse par rapport aux années précédentes: 83 adhérents (**sur 156 membres**) contre **87 adhérents en 2018** contre 93 pour 2017 ; 99 en 2016. On peut donc compter sur une petite centaine de cotisations par an, ce qui représente un peu moins de 2000 € de recettes, à partir desquels on peut établir un budget.

NB : Les cotisations s'élevaient au nombre de 113 en 2014 ; 110 en 2013 (sur 140 membres en 2013), 90 cotisations en 2012 ; 87 en 2011 ; 83 en 2010 ; 56 en 2009.

Constante de ces dernières années : l'association s'enrichit de nouvelles adhésions qui ont lieu régulièrement, mais il existe aussi des personnes qui ne cotisent pas d'une année sur l'autre, d'où quelques fluctuations.

B. Recettes 2 : les abonnements des bibliothèques à la RET : 150 € (100€ pour 2018-2019 et 50€ pour 2019-2020 par anticipation)

En 2018, on avait observé une augmentation du nombre de bibliothèques qui demandaient un abonnement à la RET. Cette année, ainsi qu'en 2020, ce sont surtout les bibliothèques fidélisées qui poursuivent leur abonnement. A signaler : un certain nombre de problèmes d'accès à la RET.

Si l'on tient compte des forfaits d'abonnements payés antérieurement par les bibliothèques, cette année, il y a **4 bibliothèques abonnées à la RET vol. 8** : BU de Bâle (1/1) ; Bude Fribourg (1/1) ; de l'Ecole des chartes (3/3) ; de Nantes (5/5).

Récapitulatif :

-en 2015-16, *RET* vol. 5 : **4 bibliothèques sont abonnées** IEA (3/3) ; BU Bâle ; Princeton ; BU Nantes (2/5)

-en 2016-2017, *RET* vol. 6 : **6 bibliothèques ont pris l'abonnement** BU Nantes (3/5) ; Fribourg (1/1) ; BU Bâle (1/1) ; Princeton Library (1/1) ; BU Tite-Live Padoue (1/1) ; Ecole des chartes (1/3).

- en 2017-2018 : *RET* vol. 7 : **7 bibliothèques sont abonnées** : BU de l'université de Bâle (1/1) ; BU de Fribourg (1/1) ; de Bologne (1/1) ; de l'Ecole des Chartes (2/3) ; de Nantes (4/5) ; de l'Ecole française d'Athènes (3/3 ; payé en décembre 2017) ; Bibliothèque de l'Augustinianum (1/1)

- en 2018-2019 : *RET* vol. 8 : **4 bibliothèques** BU de Bâle (1/1) ; BU de Fribourg (1/1) ; de l'Ecole des chartes (3/3) ; de Nantes (5/5)

III. Dépenses, vision d'ensemble (1445,33€)

Bilan des principales dépenses de 2019 :

1. **Subvention : 400 €** (visible sur l'exercice de 2020)

- 400 € versés pour le colloque de la Rochelle octobre 2019 : les Pères de l'Eglise et les esclaves (subvention demandée par Fr. Thélamon). La subvention n'a été encaissée que début janvier 2020. Elle n'apparaît donc pas dans l'exercice de 2019.

2. **Première édition du Prix P.-L. Malosse** : 400€ attribués à Alexey Morozov.

3. **Frais de mise en page de la RET** (versements à Arun Maltese) : **350€** seulement pour le Supplément VII, *Poimeni Laôn, Mélanges offerts à Robert Pennella*.

NB : Théoriquement, l'association a l'habitude de verser un forfait annuel 400€ pour la publication de 12 articles dans la Revue (voire plutôt 13). Ce point a été rappelé lors de l'AG du Bureau du 16 novembre 2017.

4. **Frais de transports** : **257,87€** (défraiement des membres du Bureau pour les réunions du Bureau ou du jury du Prix P.-L. Malosse. Pour mémoire, 161,40€ en 2018 ; 165€ en 2017.

5. **Frais de repas (AG)** : **210 €**. Dépense en baisse par rapport aux années précédentes (250€ en 2018 ; 155€ en 2016 ; 250 € en 2015 ; et 245 € en 2014).

6. **Assurance de responsabilité civile à la MAIF** : 109,74€

7. **Cotisation à l'Association Antiquité-Avenir** : 60€

8. **Frais d'hébergement internet du site THAT et de la RET** (versement à Arthur Moreau qui lui-même travaille gracieusement pour l'association et reverse ce montant aux sites internet qui hébergent l'association et la Revue) : **57,72 €**

9. Le bulletin : Exceptionnellement, pas de frais d'impression des Bulletins auprès de la reprographie de l'université de de la Sorbonne. Envois gratuits depuis l'Ecole des chartes les bulletins. C'est une grosse économie pour les finances de THAT.

IV. Dépenses annuelles obligées (point non évoqué à l'oral)

Pour la réflexion sur le développement à venir de THAT, voici la liste des dépenses incompressibles, annuelles obligées et récurrentes : **prévoir 1680 € environ par an sans les subventions pour manifestations scientifiques ni le Prix Pierre-Louis Malosse**, pour des recettes avoisinant 2000-2200€/an d'après les dernières années .

1. L'AG

Repas de l'AG : prévoir 250 €.

<p>3. Frais de transports : prévoir 200€ soit pour 2 intervenants de la session scientifique de THAT soit pour les déplacements des membres du Bureau pour les réunions du Bureau au cours de l'année et des membres du jury pour le Prix Pierre-Louis Malosse</p>
<p>2. Impression du Bulletin sans envoi : prévoir 90 € environ (impression à Nanterre et sous réserve que l'envoi aux frais de l'Ecole des chartes soit toujours possible).</p>
<p>3. L'assurance responsabilité civile au CME : prévoir moins de 100€</p>
<p>4. Adhésion à Antiquité-Avenir : 60 € par an</p>
<p>5. Mise en page de la revue RET. En général, prévoir 400€ par volume et par an. Eugenio Amato nous a rappelé lors de la réunion les pratiques habituelles (auxquelles il a pu y avoir parfois des exceptions):</p> <ul style="list-style-type: none"> - THAT verse à Arun Maltese une somme forfaitaire de 400,00 euros par an, pour un service de base comprenant la mise en forme d'un numéro de la RET d'environ une douzaine d'articles. - Les dépassements (si le volume annuel est particulièrement gros ou s'il y a un supplément) sont normalement pris en charge par l'EA d'Eugenio. - Néanmoins, dans certains cas spécifiques, THAT ne s'interdit pas de voter, au coup par coup, une contribution supplémentaire aux 400,00 euros. C'est ce que nous avons fait en faveur du Supplément IV, à la demande de Michele Cutino.
<p>6. Entretien du site internet de THAT et de la RET : prévoir 180 €. Nouvelle abonnement plus performant (avec gestion de la liste de diffusion) : on passe de 50 € à 87€ environ.</p>
<p>7. Prix Pierre-Louis Malosse (montant à ajuster selon le budget de chaque année, entre 200 et 400€) ?</p>

NB : Le reliquat peut servir pour subventionner des événements scientifiques et publications.

V. Bilan des comptes 2019 :

Crédit	Débit	
2645€ dont un reliquat de 2018 de 1515,95€ (1440,40€ sur le compte + 71,55€ de liquide)	Débit : 1445,33€	
		SOLDE réel au 31 décembre 2019 : 2729,07€ (sur le compte) + 71,55€ de liquide = 2800,62€

Le solde au 20 juin 2020 ne peut être précisé clairement :

78 adhérents à jour sur 157, mais je n'ai pas accès encore à celles qui ont été versées par un virement car le relevé de comptes de janvier n'est pas encore arrivé.

Au 31 mai 2020: 3107,60€ sur le compte + 71,55€.

Y ajouter : 410€ de cotisations en chèque à encaisser =

TOTAL : 3589,15€

V. Budget prévisionnel 2020 :

1. Dépenses engagées depuis janvier 2020 :

- responsabilité civile MAIF : 111,67€
- frais d'hébergement internet de la RET + THAT (Arthur Moreau) : 176,54€
- [somme bloquée suite à une opposition à un chèque perdu : 49€]
- Paiement de la RET VIII à Arun Maltese : 400€
- Prix P.-L. Malosse : 400€ à Augustin Mahé

2. Dépenses à venir :

Subventions demandées :

- 300€ : demande pour le Congrès Copte de Bruxelles (portée par Marc Malevez et Korshi Dosoo) : initialement JUILLET 2020. REPORTE en juillet 2021
- 300 € : demande pour Colloque organisé par Luciana Furbetta à l'Ecole Française de Rome en novembre 2020. REPORTE en janvier 2021.
- 300€ : demande pour les Rencontres de patristique 2021 (portée par Régis Courtray) - 9/11 juin 2021

Publication (RET, Suppléments, Collection P.-L. Malosse)

- 400€ pour la *RET IX* ?
- 400€ pour la publication des Actes de la session scientifique de 2019 (automne 2020)
- 400€ : Publication du mémoire d'A. Morozov dans la nouvelle « Collection Prix Pierre-Louis Malosse »
- 400 à 800 € : Publication du mémoire d'A. Mahé dans la nouvelle « Collection Prix Pierre-Louis Malosse »

Dépenses annuelles habituelles

- 200€ : frais de transports (réunions du Bureau)
- 176,54€ : frais d'entretien des sites internet RET (49,33) + THAT (facture à venir)
- 60€ : Adhésion Antiquité-Avenir
- Frais bancaires / responsabilité civile (cf. les chiffres indiqués en conclusion)

Conclusion :

- Les dépenses à venir sont en hausse => équilibre à trouver (publications / subventions), fléchage des dépenses ?

- Changement de trésorière principale

- Changement de banque et de compagnie d'assurance pour THAT : ouverture d'un compte au CME (Crédit Mutuel Enseignant)

- frais mensuels (CME) : 3,73 € / mois, soit 44,76 euros

[Gratuité jusque fin 2020 – clôture gratuite du compte actuel au début de l'été 2021]

- assurance responsabilité civile : 80€/an (vs 111,67 €)

- lors de l'ouverture du compte, souscription d'une part sociale (15 €) - remboursée lors de la clôture du compte

Mais :

- gestion des comptes en ligne

- gratuité des virements dans l'UE (vs 15 €)

Détail des dépenses pour l'année 2019

date	Détails	Recettes	Dépenses
	9,37€ de liquide de Valérie + 62,18€ de liquide LN		
14-janv	chèque 163 : MAIF responsabilité civile		109,74
24-janv	chèque 164 : remboursement frais transport B. Pouderon réunion bureau Prix Malosse		48,88
23-janv	virement cotisation 2019	20	
29-janv	virement cotisation 2019	15	
30-janv	virement cotisation 2019	60	
30-janv	virement cotisation 2019	20	
30-janv	virement cotisation 2019	20,00	
30-janv	virement cotisation 2019	20	
30-janv	virement cotisation 2019	20	
31-janv	virement cotisation 2019	20	
30-janv	virement cotiation 2019	20	
31-janv	virement cotisation 2019	20	
01-févr	virement cotisation 2019	20	
01-févr	virement cotisation 2019	20	
04-févr	virement cotisation 2019	20	
06-févr	virement cotisation 2019	20	
06-févr	virement cotisation 2019	15	
08-févr	virement cotisation 2019	20	
19-févr	virement cotisation 2019	20	
21-févr	virement cotisation 2019	20	
22-févr	virement cotisation 2019	20	
26-févr	virement cotisation 2019	20	

14-mars-19	Chèque n° 165 : Arthur Moreau : frais d'hébergement de la RET 2018-2019		49,33
20-mars	Dépôt chèques cotisations 2019 :	100	
20-mars	Dépôt chèques cotisations 2019 :	200	
20-mars	Dépôt chèques cotisations 2019 :	80	
20-mars	Dépôt chèques cotisations 2019	170	
20-mars	Dépôt chèques cotisations 2019	100	
23-mars	Chèque remboursement H. Grelier repas AG 23 mars		210
01-avr	virement cotisation 2019	20	
02-avr	virement université de Mulhouse publication Actes session scientifique mars 2019	400	
02-avr	virement cotisation 2019	20	
05-avr	chèque 166 Prix P.-L. Malosse pour Morozov		400
18-avr-19	virement cotisation 2019	60	
25-avr	virement abonnement bibliothèque université Bâle pour RET 2018-2019	50	
26-avr	virement cotisation 2018-2019	40	
09-mai	virement cotisation 2019	15	
26-juin	dépôt chèques cotisations 2019	160	
26-juin	dépôt chèques cotisations 2019	170	
26-juin	dépôt chèques cotisations 2019	175	
26-juin	dépôt chèques cotisations 2019	200	
20-juin	virement cotisation 2019	20	

juillet	chèque 168 : adhésion de THAT à Antiquité Avenir		60
30-juil	dépôt chèque cotisations depuis 2015	115	
20-août	virement cotisation 2019 Baudoin	20	
18-sept	remboursement par chèque n°169 du virement fait par HG à Arthur Moreau pour les frais d'hébergement OVH de THAT du 29/8/19 au 28/8/20		8,39
04-nov	virement reçu de la librairie Erasmus	25 ?	
16-nov	chèque n°171 : remboursement frais transport Delphine Lauritzen réunion bureau du 16/11		159,99
12-déc	virement Karger Libri (bibliothèque de Bâle) pour abonnement à la RET 2019-2020	50	
16-déc	virement université Fribourg abonnement RET 2019-2020	50	
16-déc	chèque 172 remboursement frais transports Céline Urlacher pour réunion bureau du 16/11		49
26-déc	chèque n°174 paiement Supplément RET 7 : <i>Studies Penella</i>		350
		2645	1445,33

Compte rendu rédigé par H. Grelier-Deneux

Suite au compte rendu des trésorières, Laetitia Ciccolini souligne l'intérêt du démarchage auprès des bibliothèques pour les abonnements à la RET, car les interruptions d'abonnement peuvent s'expliquer parfois par des difficultés de connexion au site de la revue ou par un simple oubli.

Le rapport financier est mis au vote.

- qui s'abstient ? [les trésorières]
- qui vote contre ?

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions (celles des trésorières)

IV. Présentation des nouvelles adhésions par le secrétaire

Delphine Lauritzen donne la parole à Gianluca Piscini (GP), secrétaire, pour qu'il présente à l'assemblée les demandes d'adhésion reçues au cours de l'année.

GP commence par souligner la vitalité et l'attractivité de l'association : si l'année dernière on a enregistré 17 nouvelles adhésions (y compris les trois lauréats du Prix Pierre-Louis Malosse), cette année les demandes soumises à l'approbation de l'assemblée sont 12, auxquelles il faut ajouter les trois lauréats de l'édition 2020 du Prix. On arrive donc à un total de 15 nouveaux adhérents.

GP présente ensuite les nouvelles demandes :

– **Agnès Aliau-Milhaud**, professeur de lettres classiques en lycée, membre de l'UMR 8167 Orient et Méditerranée

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Origène. Son *Commentaire sur Jean*. La langue d'Origène, les procédés d'exégèse. Phénomènes de réécriture.

Travaux en cours : traduction des *Homélies sur les Psaumes* d'Origène (en collaboration).

Parrains : Gianluca Piscini et Hélène Grelier-Deneux

– **Nicolas Cavuoto-Denis**, doctorant contractuel, Université de Franche-Comté, Institut des Sciences et techniques de l'Antiquité

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Je prépare actuellement une thèse sur Symmaque (« *Vsus scribendi*. Le projet littéraire de Symmaque dans les *Lettres*, les *Discours* et les *Rapports* »), sous la direction du Pr. Benjamin Goldlust.

Participation au séminaire de traduction du livre 3 des *Saturnales* de Macrobie.

Thématiques de recherches : l'épistolarité tardive, la rhétorique d'apparat, l'écriture de chancellerie.

Parrains : Benjamin Goldlust et Vincent Zarini

– **Korshi Dosoo**, chercheur et chef d'équipe, Université de Wurtzbourg, Département d'Égyptologie

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... :

Axes de recherche : religion « populaire » et magie dans l'Égypte tardo-antique, alchimie et astrologie, papyrologie (démotique, grec et copte), l'animal dans l'antiquité.

Entreprises collectives : « Coptic Magical Papyri : Vernacular Religion in Late Roman and Early Islamic Egypt » (Université de Wurtzbourg) ; « Transmission of Magical Knowledge in Antiquity » (Université de Chicago)

Parrains : Delphine Lauritzen et le secrétaire

– **Margherita Farina**, chargée de recherche au CNRS, UMR 7597 Laboratoire d'Histoire des théories linguistiques

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Tradition grammaticale syriaque, dans le cadre du projet de recherche « Grammaires étendues », et notamment grammaire grecque étendue. Ce projet s'intéresse à la réception et à l'extension des modèles grammaticaux à travers des traditions diverses. Dans ce cadre, j'étudie la réception de la théorie grammaticale grecque en milieu syriaque à l'Antiquité Tardive.

Membre du comité scientifique et du bureau de la Société d'études syriaques.

Parrains : Delphine Lauritzen et le secrétaire

– **Florence Garambois-Vasquez**, maître de Conférence HDR, Université Jean Monnet Saint-Étienne / Université de Lyon, UMR 5189 HISOMA

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : poésie latine tardive ; épigrammes tardives ; réception intertextualité ; Ausone, Claudien, Luxorius.

Participation au projet GIPRAM. Membre du GROLA (Ghendt Readers of Late Antique).

Parrains : Annick Stoehr-Monjou et Luciana Furbetta

– **Marietta Horster**, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Mayence (Johannes Gutenberg-Universität Mainz)

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Cassiodore, *Variae* (projet collectif 2018-2020 ; l'histoire de l'administration et juridiction d'Italie ostrogothique). Cassiodore, *Institutiones* (« On language and faith » la construction de l'autorité des textes religieux dans une bibliothèque). Procope, *De aedificiis* – commentaire historique, archéologique et philologique online en anglais (projet collectif 2019-2023) ; l'organisation des travaux et des chantiers etc.

Parrains : Michael Allen et Valérie Fauvinet-Ranson

– **Gun Hyuk Lee**, doctorant, EPHE - PSL (École Pratique des Hautes Études - Université PSL), UMR 8167 Orient et Méditerranée

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Actuellement, je rédige une dissertation ayant pour titre « Donations aux institutions chrétiennes du 4^e au milieu du 7^e siècle », en utilisant principalement des sources de papyrus littéraires et documentaires et des œuvres hagiographiques coptes.

Parrains : Delphine Lauritzen et le secrétaire

– **Augustin Mahé**, étudiant, ENS. Lauréat du Prix Pierre-Louis Malosse 2020

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : histoire politique ; historiographie

– **Franz Mali**, professeur ord., Université de Fribourg, département de patristique et d'histoire de l'Église

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Origène, *Opus imperfectum in Matthaëum*, Denys l'Aréopagite

Parrains : Patrick Andrist et François Ploton-Nicollet

– **Ida Gilda Mastrorosa**, professeur « II fascia » d'Histoire romaine, Université de Florence, Dipartimento di Storia, Archeologia, Geografia, Arte, Spettacolo (SAGAS)

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... :

Axes de recherche : Histoire et historiographie de l'Antiquité Tardive (Ammien Marcelin ; Zosime) - Les recueils épistolaires comme outil de documentation pour l'histoire culturelle de l'Antiquité Tardive - (Jérôme; Sidoine Apollinaire ; Cassiodore) - La construction de l'image des figures-clé de l'histoire romaine dans la tradition biographique de l'antiquité tardive (*Historia Augusta*) – La condition féminine aux IV-VI^{ème} siècles - Survivance et interprétation du droit et des institutions romaines dans l'encyclopédisme de l'antiquité tardive (Macrobe).

Participation à des entreprises collectives : Membre de l'équipe qui a édité l'édition critique avec traduction en italien et commentaire de *Flavio Magno Aurelio Cassiodoro Senatore, Varie*, dir. Par Andrea Giardino, Roma: «L'Erma» di Bretschneider, 2014 – sous presse .

Parrains : Bernard Pouderon et François Ploton-Nicollet

– **François Mottais**, étudiant, École nationale des chartes / Lettres Sorbonne Université. Prix PLM 2020 – 1^{er} accessit

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Influence des *Silves* de Stace dans la poésie latine de l'antiquité tardive

– **Grigorios Papagiannis**, doctorant en Études Latines, Sorbonne Université, Institut d'Études Augustiniennes (IEA) composante du Laboratoire d'Études sur les Monothéismes (LEM) (UMR 8584). Prix PLM 2020 – 2^e accessit

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Poésie latine de l'Antiquité tardive (réception et transformation des modèles « classiques », intertextualité, intergénéricité, questions poétologiques). Thèse en préparation sur la théâtralité et l'intertextualité dans la poésie de Prudence sous la direction de M. le Prof. Vincent ZARINI

– **Peter Riedlberger**, chercheur principal d'une équipe du centre de recherche ERC Starting Grant « ACO », Otto-Friedrich-Universität Bamberg

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Textes juridiques ; textes documentaires relatifs au droit ; poésie panégyrique ; mathématiques grecques de l'Antiquité tardive

Parrains : François Ploton-Nicollet et Vincent Zarini

– **Giampiero Scafoglio**, professeur de langue et littérature latines, Université Côte d'Azur, UMR 7264 CEPAM

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Poésie et poétique de l'Antiquité tardive. Réception et réélaboration de la légende troyenne dans l'Antiquité tardive. Rhétorique et érudition dans l'Antiquité tardive. Évolution culturelle de l'Antiquité tardive au Moyen-Âge.

Parrains : Eugenio Amato et le secrétaire

– **Émilie Villey**, chargée de recherche au CNRS, UMR 8167 Orient et Méditerranée

Axes de recherche, travaux en cours, participation à des entreprises collectives, ... : Histoire des sciences (astronomie, cosmologie, physique, météorologie) ; édition/traduction de textes astronomiques ou cosmologiques syriaques ; étude des contacts entre scientifiques méditerranéens et extrême-orientaux.

Participation au projet d'étude des contacts entre littérature apocalyptique et scientifique dirigé par Isabelle Draelants (IRHT, Paris) et Klaus Geus (Freie U., Berlin).

Co-organisation des 13^e Symposium Syriacum et 11^e Congrès d'études arabes chrétiennes (Paris, 2020).

Participation à la publication du Catalogue des manuscrits du monastère syriaque orthodoxe à Charfet (Liban).

Parrains : Delphine Lauritzen et le secrétaire

Delphine Lauritzen se réjouit du nombre important de demandes, ainsi que de la variété des axes de recherche des futurs adhérents : elle rappelle également que THAT est la seule association à représenter le domaine de l'Antiquité tardive dans le réseau Antiquité-Avenir.

La présidente demande ensuite aux adhérents s'ils ont des remarques à faire sur ces demandes, avant de procéder au vote. Marc Malevez tient à exprimer son approbation pour l'adhésion de Korshi Dosoo, dont il connaît les qualités de chercheur.

En l'absence d'autres observations, les adhérents sont appelés à se prononcer sur les demandes d'adhésion.

Mises aux voix de manière collective, ces nouvelles demandes d'adhésion préalablement approuvées par le bureau de l'association sont confirmées à l'unanimité par l'AG et deviennent en conséquence effectives.

Par ailleurs, la liste des membres ayant exprimé le souhait de sortir de l'association est la suivante (4) : Béatrice Bakhouche, Marie-Ange Calvet, Aline Canellis, Nicola Zito.

V. Modifications concernant la composition du Bureau

Delphine Lauritzen annonce quelques modifications dans la composition des membres mandataires du Bureau, en précisant qu'il s'agit uniquement de membres non-élus du Bureau complet qui a un rôle de consultation et non des membres du Bureau restreint dit « exécutif » actuellement en cours de mandat, qui sera renouvelé l'année prochaine, lequel comprend la présidente (Delphine Lauritzen), le vice-président (François Ploton-Nicollet), la trésorière (Céline Urlacher-Becht), la vice-trésorière (Hélène Grelier-Deneux), le secrétaire général (Gianluca Piscini) et la secrétaire en charge du bulletin (Luciana Furbetta).

En sus des noms juste mentionnés, le Bureau comprend les membres de l'association suivants : Eugenio Amato, Sylvie Crogiez-Pétrequin, Michele Cutino, Valérie Fauvinet-Ranson, Christophe Guignard, Bernard Pouderon, Jacques Schamp et Françoise Thelamon.

Les modifications concernent les membres suivants :

– Renaud Lestrade nous a fait part de son souhait de ne plus faire partie du Bureau. Il compte cependant rester dans l'association.

Deux nouvelles recrues compensent ce départ et contribuent ainsi au renouvellement progressif du Bureau :

– Frederick Lauritzen, qui entre au Bureau en remplacement de Renaud Lestrade et qui a bien voulu se charger du mandat qui était jusque-là confié à ce dernier, soit la mise à jour des informations ainsi que le développement général du site de l'association.

– Stanislas Kuttner-Homs, qui entre au Bureau sans mandat – pour l'instant du moins.

Delphine Lauritzen demande aux deux intéressés de bien vouloir dire très brièvement quelques mots de présentation : Frederick Lauritzen et Stanislas Kuttner-Homs remercient la présidente, se présentent et expriment leur volonté de mettre leurs compétences au service de l'association.

VI. Demandes de subventions

Delphine Lauritzen (DL) explique que le Bureau a été amené à formaliser les modalités de demande de subvention par rapport à ce qui se faisait jusque-là, pour avoir une vue plus nette du budget prévisionnel et de la ventilation des différentes activités de l'association. Elle signale que le formulaire de demande de subvention a été normalement envoyé aux adhérents en même temps que les autres documents concernant l'AG. Avant de donner la parole à Gianluca Piscini (GP) pour qu'il présente les demandes de subvention présentées à THAT, DL précise qu'il n'y aura finalement pas de demande de subvention de la part des organisatrices du *Symposium Syriacum* qui aura lieu à Paris en juillet 2021.

GP annonce que l'association a reçu trois demandes de subventions :

- colloque « Du Jésus des Écritures au Christ des théologiens. Les Pères de l'Église lecteurs de la vie de Jésus », organisé par Régis Burnet, Régis Courtray, Camille Gerzaguët et Jérôme Lagouanère. Cette manifestation scientifique aurait dû avoir lieu du 9 au 11 juin 2020 à Toulouse, mais elle a été reportée en 2021 suite à la crise sanitaire. La demande a été soumise par Régis Courtray ; la subvention demandée est de 300€.

- colloque « Métamorphose, frontières linguistiques, communication écrite/orale (IV^e-IX^e siècles) : du latin aux langues romanes », organisé par Lucio Cristante, Fabio Romanini et Luciana Furbetta à l'École Française de Rome en début 2021 (date à préciser sur la base de l'évolution de la situation sanitaire). La demande a été soumise par Luciana Furbetta ; la subvention demandée est de 300€.

- « Douzième congrès international d'études coptes », organisé par Alain Delattre, Marc Malevez, Perrine Pilette et Naïm Vanthieghem (Bruxelles, 12-17 juillet 2021). La demande a été soumise par Marc Malevez ; les organisateurs ont choisi de ne pas chiffrer leur demande et laissent que l'AG décide selon les habitudes et le budget de l'association.

GP donne lui-même une présentation détaillée de la demande de Régis Courtray ; pour les deux autres, après avoir précisé quelques éléments généraux, il donne la parole à Luciana Furbetta et Marc Malevez pour qu'ils exposent leurs projets.

DL remarque qu'on n'a que trois demandes de financement, contre les cinq initialement prises en compte dans le calcul du budget : elle demande donc aux trésorières si les finances de l'association permettent d'accorder une subvention plus importante, ou s'il convient de ne pas dépasser les 300€ par manifestation.

Hélène Grelier-Deneux (HGD) rappelle qu'en effet dans le passé, lorsqu'il a été possible, on a accordé des subventions de 400€ par colloque. Elle demande ensuite à DL quelles dépenses sont à mettre en compte pour la RET, sachant qu'on a déjà payé Arun Maltese pour son travail sur le numéro 8. DL répond que le numéro 9 sera normalement prêt avant 2021. HGD rappelle qu'il faut compter aussi les frais de préparation du volume Morozov ; DL explique brièvement l'état d'avancement de la mise en forme du tome, mais renvoie les détails au point VII de l'ordre du jour. Elle estime qu'il conviendra de discuter dans une discussion du Bureau les modalités de rémunération pour ce volume, d'autant que différentes personnes y ont contribué : Sylvie Crogiez-Pétrequin (pour la relecture générale), DL (pour le suivi éditorial et la collaboration avec l'auteur) et Arun Maltese (pour la mise en forme électronique). HGD remarque que le mémoire d'Augustin Mahé est assez long : faudra-t-il compter des dépenses plus importantes (800€ ?) pour sa mise en forme ?

Céline Uralcher-Becht fait part à l'assemblée d'une proposition qu'elle avait déjà avancée lors de la première réunion du Bureau. Elle explique que l'Université de Strasbourg s'adresse à un ingénieur informatique qui réalise un travail de qualité pour des prix tout à fait intéressants ; on pourrait lui confier la préparation du mémoire Mahé. Cependant, Céline Uralcher-Becht précise que la liste d'attente est très longue.

HGD estime que sur la base du budget de l'association, et en comptant un coût de 800€ pour le mémoire Mahé, il serait trop risqué d'accorder trois financements de 400€. Suit une brève discussion sur la question de la somme à accorder aux manifestations scientifiques. Sylvie Crogiez-Pétrequin fait remarquer qu'il ne faut pas nécessairement changer le montant chaque année : on

pourrait établir une somme fixe, et éventuellement sélectionner après examen des dossiers si le nombre de demandes reçues était trop important. François Ploton-Nicollet souligne qu'en accordant des subventions, l'association gagne en visibilité : aussi est-il préférable de financer le plus grand nombre possible de manifestations scientifiques. GP remarque que dans le formulaire envoyé apparaissait déjà la formule suivante : « à titre indicatif, les subventions accordées jusqu'ici pour un colloque étaient de l'ordre de 300€ ». DL propose donc de fixer un montant de 300€ pour les subventions aux manifestations scientifiques, à partir des trois demandes de cette année.

Mise au vote, la proposition de la présidente est approuvée à l'unanimité.

VII. Rapport sur l'activité de la Revue d'Études Tardo-antiques (RET)

Le directeur de la RET, Eugenio Amato, a rencontré des difficultés de connexion et a donc été forcé de quitter la visioconférence. C'est donc Delphine Lauritzen, présidente de l'association et directrice adjointe de la RET, qui présente à l'assemblée le rapport d'Eugenio Amato sur l'activité de la revue.

État de la RET

Bernard Pouderon ayant démissionné en 2019 du Comité de direction de la revue, celle-ci a été renforcée et en partie renouvelée sur proposition d'Eugenio Amato qui a invité Delphine Lauritzen et Giampiero Scafoglio, tous deux responsables déjà du bulletin critique (respect. section grecque et section latine), à intégrer la co-direction de la revue (avec Sylvie Crogiez-Pétrequin).

La nouvelle équipe de direction, avec l'aide fondamentale du secrétaire de rédaction (Gianluigi Tomassi) et du professionnel de la mise en page (Arun Maltese), a pu travailler activement pour l'achèvement du tome 7 (2017-2018: 7 articles publiés pour un total de 162 p.) ainsi que pour le lancement et la finalisation du tome 8 (2018-2019: 9 articles publiés pour un total de 265 p.) de la revue.

La préparation du tome 9 (2019-2020) est actuellement en cours : les premiers trois articles, déjà évalués et mis en page, paraîtront d'ici fin juillet 2020.

Le Supplément 7 (*IIOIMENI LAQN. Studies in Honor of Robert J. Penella*, edited by CRISTIANA SOGNO, XXII + 192 p.) a été publié au mois de décembre 2019.

Inauguration de la Collection P.-L.- Malosse avec la publication du premier volume (Alexey Morozov, *Le dossier de Simon de Samarie dans la Réfutation de toutes les hérésies du Pseudo-Hippolyte*).

Après soumission d'un lourd dossier, la RET a obtenu la note "A" de la part de l'ANVUR ("Agenzia nazionale di valutazione del sistema universitario e della ricerca") du Ministère Italien de l'Université et de la Recherche. Il s'agit d'une évaluation importante qui va renforcer ultérieurement la reconnaissance scientifique de la RET au niveau international et qui va sans doute attirer d'autres auteurs et lecteurs/abonnés.

La note "A" a été octroyée uniquement pour les domaines littéraires et philologiques, domaines dans lesquelles la RET excelle et demeure très active depuis l'origine ; elle n'a pas été reconnue pour les domaines de l'histoire et de l'archéologie.

Rapport rédigé par Eugenio Amato

Frederick Lauritzen souligne l'importance de la reconnaissance de la part de l'ANVUR. Cet organisme public italien est chargé d'évaluer la qualité des revues scientifiques : son avis a donc un poids significatif pour les universitaires, notamment italiens.

VIII. Propositions sur la commercialisation de la RET

Delphine Lauritzen (DL) rappelle que ce mandat avait été confié par la dernière AG à Sylvie Crogiez-Pétrequin, mais cette dernière a depuis fait part au Bureau de son intention de ne plus en être chargée. Une suggestion extrêmement prometteuse a été proposée par Christophe Guignard lors de la réunion de Bureau du 22 mai dernier : Open Edition, option Freemium. Ce format permettrait de publier le texte des articles en accès libre, en format html ; en revanche, le téléchargement des articles en format pdf serait payant. DL ajoute néanmoins qu'il n'est pas simple pour une revue d'entrer dans la plateforme Open Edition (sélection sur dossier). Elle ajoute qu'au cours de la réunion Zoom de ce jour, Eugenio Amato a fait part à la présidente de son intention de convoquer très prochainement une réunion des directeurs de la RET sur ce point.

DL conclut en soulignant que le *RET* a manifestement un potentiel énorme qui n'est pas entièrement exploité. Il faut qu'elle s'adapte aux nouvelles modalités de diffusion de la recherche en ligne : DL souligne par exemple l'importance d'associer un DOI à chaque article. Elle estime que le directeur de la revue devrait prendre en main ce dossier ; Sylvie Crogiez-Pétrequin se montre d'accord sur la nécessité que le directeur de la *RET* se penche sur la question.

IX. Appel concernant l'organisation et le thème de la session scientifique 2021

Delphine Lauritzen (DL) explique que l'organisation de la prochaine session scientifique pourrait poser quelques problèmes. Tout d'abord, il faut encore définir des détails importants concernant la session 2020 : Valérie Fauvinet-Ranson n'est pas encore en mesure de fournir une date précise de mise en ligne des contributions ; le calendrier et les modalités de la publication des

actes restent aussi à définir. Ensuite, la tenue d'une session scientifique en 2021 dépend aussi de la situation sanitaire : on ne peut exclure une nouvelle vague épidémique. Les choses étant ainsi, DL estime plus prudent de reporter la décision de la date de l'AG et du thème de la session scientifique à la prochaine réunion du Bureau, qui se tiendra à l'automne.

François Ploton-Nicollet (FPN) approuve le report du choix de la date, tout en rappelant qu'on aurait intérêt à organiser l'AG au mois de mars. En revanche, il estime qu'il serait préférable de désigner un responsable pour la session scientifique (et si possible même un thème).

DL demande s'il y a des volontaires parmi les adhérents connectés.

aucun adhérent ne se porte volontaire

Sylvie Crogiez-Pétrequin rappelle que l'association a toujours essayé de suivre un principe d'alternance de disciplines pour les sessions scientifiques (grec/latin/histoire) : pour 2021, il faudrait donc un sujet de langue et littérature grecques. Elle souligne également l'importance de la session scientifique, qui donne de la visibilité à l'association et montre sa vitalité.

Faute de propositions, DL propose de lancer un appel par mail. Sylvie Crogiez-Pétrequin approuve, mais estime qu'il faudrait rappeler précisément dans le message les modalités d'organisation habituelles (principe d'alternance ; nombre de participants ; ...). Cependant Frederick Lauritzen remarque que, compte tenu des domaines de recherche de plus en plus variés qui caractérisent les adhérents de THAT, un appel trop précis risquerait de décourager certains membres de l'association : il vaut mieux rester ouverts quant au thème de la session, puis choisir sur la base des critères habituels. FPN approuve cette idée, qui pourrait aussi fournir à l'association un réservoir de thèmes de sessions scientifiques où puiser dans les années à venir ; mais Françoise Thelamon exprime quelques réserves quant au nombre de propositions qu'on pourrait recevoir.

Suit une brève discussion sur la meilleure manière d'attirer l'attention des adhérents sur la question. Benoît Jeanjean estime qu'il vaudrait mieux que l'appel à propositions apparaisse dans le corps du mail, et non pas dans une pièce jointe, qui pourrait ne pas être lue ; FPN se montre d'accord, et propose que l'appel fasse l'objet d'un message à part. Luciana Furbetta ajoute qu'il pourra aussi figurer dans le bulletin.

X. Questions diverses

Luciana Furbetta tient à rappeler que tous les renseignements concernant le bulletin sont à envoyer au plus vite à l'adresse bulletin@association-that.fr, afin de lui permettre de terminer la préparation du bulletin en juillet. Elle signale aussi que plusieurs adhérents continuent à envoyer des informations pour le bulletin à Gianluca Piscini, ce qui complique la tâche du secrétariat. Gianluca Piscini remercie Luciana Furbetta pour ce rappel, et ajoute que le même problème se pose pour les cotisations, plusieurs adhérents lui demandant des renseignements au lieu de s'adresser aux trésoriers (à l'adresse tresorier@association-that.fr). Delphine Lauritzen précise qu'elle rencontrait le même problème pendant ses mandats en tant que secrétaire.

Delphine Lauritzen annonce que, « faute de table », cette année il faudra se passer du tour de table habituel ; elle demande néanmoins si quelqu'un veut faire une annonce concernant un projet ou une manifestation qui pourraient intéresser l'ensemble des membres de l'association.

En l'absence d'annonces, la présidente remercie les adhérents pour avoir participé à cette AG en ligne, dont la tenue était très importante pour la vie de l'association.

La séance est levée à 18h14.

PV rédigé par Gianluca Piscini
Secrétaire de l'association